

N° de résolution ou annotation

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale de Saint-Benoît-Labre sise au 216, Route 271, le lundi 5 mars 2018 à 19 h 45.

Sont présents à cette séance :

Siège no 1 Monsieur Michel Gosselin

Siège no 2 Monsieur Marc Grenier

Siège no 4 Madame Myrianne Poulin

Siège no 5 Monsieur Jonathan Pépin

Siège no 6 Madame France Bégin

Monsieur Pier-Luc Gilbert, conseiller au siège numéro 3 est absent.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, monsieur Éric Rouillard.

Madame Édith Quirion, directrice générale/sec.-trés, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Éric Rouillard, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

123253-03-2018

Il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point 23 : Autres items :

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2018

LÉGISLATION

- 4. MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME :
 - 4.1 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NUMÉRO 559-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 447-2006
 - 4.2 ADOPTION : 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 559-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 447-2006
 - 4.3 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NUMÉRO 560-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 448-2006



N° de résolution ou annotation

- 4.4 ADOPTION : 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 560-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 448-2006
- 4.5 AVIS DE MOTION: RÈGLEMENT NUMÉRO 561-2018 DE CONSTRUCTION NUMÉRO 449-2006
- 4.6 ADOPTION : PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 561-2018 DE CONSTRUCTION NUMÉRO 449-2006
- 4.7 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NUMÉRO 562-2018 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 450-2006
- 4.8 ADOPTION : PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 562-2018 SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS NUMÉRO 450-2006
- 5. DÉPÔT: FORMULAIRES DGE-1038 ÉLECTION GÉNÉRALE
- 6. AGRANDISSEMENT DU PARC INDUSTRIEL : CPTAQ ORIENTATIONS PRÉLIMINAIRES
- 7. TOUR DE BEAUCE 2018 : DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE
- 8. CONTRE-PROPOSITION: ACHAT TERRAIN CAISSE POPULAIRE

AQUEDUC - ÉGOUT - ORDURES

- 9. 2^E RUE LECLERC : RENCONTRE AVEC LES PROPRIÉTAIRES
- 10. ACHAT: ENSEMBLE DE COUTEAUX POUR LES POMPES SP-2 (1) ET SP-3 (2)

FINANCES

- 11. MTQ / PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL / ATTESTATION DE LA VÉRACITÉ DES FRAIS ENGAGÉS VISANT LA COMPENSATION DES SOMMES VERSÉES POUR L'ANNÉE CIVILE 2017
- 12. COMPTES DU MOIS

ÉQUIPEMENTS

13. ACHAT: ÉQUIPEMENTS D'HIVER (LAMES/SABOTS)

TRAVAUX PUBLICS

- 14. RÉFECTION DE VOIRIE ET PAVAGE RANG 9 SUD : SURVEILLANCE DES TRAVAUX
- 15. RÉFECTION DE VOIRE RANG ST-JEAN : MANDAT CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS



N° de résolution ou annotation 16. RÉFECTION DE VOIRIE ET PAVAGE ROUTE DES BOURQUE : MANDAT WSP

LOISIRS – SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 17. 125^E ANNIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ:
 - 17.1 LOCATION DE SALLE : PIÈCE DE THÉÂTRE
 - 17.2 DÉCORATION: LOGO DU 125E
- 18. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE:
 - 18.1 ÉVÉNEMENT RÉGIONAL RECONNAISSANT L'IMPLICATION DES JEUNES BÉNÉVOLES
 - 18.2 ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC-AUX-CYGNES
- 19. ENFANTS AVEC BESOINS PARTICULIERS CAMP DE JOUR
- 20. FESTIVAL DU BÛCHERON AU PROFIT DE LEUCAN (RCM MODULAIRE): DEMANDE D'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (DALLE DE BÉTON/CHALET DE L'OTJ/TERRAIN)
- 21. CORRESPONDANCE
- 22. RAPPORT DES COMITÉS
- 23. AUTRES ITEMS
- 24. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 25. AJOURNEMENT
- 3. <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 FÉVRIER 2018</u>
- 123254-03-2018 Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 février 2018;

En conséquence, il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le procès-verbal susmentionné, comme rédigé, par madame Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière.

- 4. MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME :
 - 4.1 AVIS DE MOTION: RÈGLEMENT NUMÉRO 559-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 447-2006



Nº de résolution ou annotation La conseillère, Myrianne Poulin, donne un avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 559-2018 modifiant

- l'article 1.4.2 Contravention afin d'augmenter le montant des amendes;
- l'article 2.7 *Terminologie* afin de définir les termes « Abri d'auto temporaire, Mini-maison, Piscine, Projet intégré, Résidence de tourisme»;
- le chapitre 3 *Classification des constructions et des usages* afin d'autoriser les usages mini-maison, habitation bi-génération résidence de tourisme et projet intégré;
- le chapitre 4 *Dispositions s'appliquant à toutes les zones* pour définir les implantations de piscine, spa et étang artificiel, poulaillers, serres, potagers;

du règlement de zonage numéro 447-2006.

4.2 <u>ADOPTION: 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 559-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 447-2006</u>

123255-03-2018

Considérant que le conseil juge opportun d'apporter certaines modifications au règlement de zonage numéro 447-2006 à l'égard des amendes, de la terminologie, de l'ajout d'usage autorisé et les dispositions d'implantation dans toutes les zones;

Considérant qu'un avis de motion a été donné par Myrianne Poulin;

Considérant qu'une période de consultation publique aura lieu du 7 mars 2018 au 3 avril 2018;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation aura lieu lors de la séance ordinaire du 3 avril 2018 à 19 h 30;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, comme présenté, le 1^{er} projet de règlement numéro 559-2018 modifiant le règlement de zonage numéro 447-2006.

4.3 <u>AVIS DE MOTION: RÈGLEMENT NUMÉRO 560-2018</u> <u>MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 448-2006</u>

La conseillère, France Bégin, donne un avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 560-2018 modifiant le règlement de lotissement numéro 448-2006 de façon à intégrer des dispositions relatives aux projets intégrés, à la contribution pour fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels et à augmenter les montants des amendes ainsi que le diamètre minimum du rond de virage pour une rue sans issue.

4.4 <u>ADOPTION: 1^{ER} PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 560-2018 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 448-2006</u>

123256-03-2018 Considérant que le conseil juge opportun d'apporter certaines modifications au règlement numéro 448-2006 de façon à intégrer des dispositions relatives



N° de résolution ou annotation aux projets intégrés, à la contribution pour fins de parcs, de terrains de jeux et d'espaces naturels et à augmenter les montants des amendes ainsi que le diamètre minimum du rond de virage pour une rue sans issue;

Considérant qu'un avis de motion a été donné par France Bégin;

Considérant qu'une période de consultation publique aura lieu du 7 mars 2018 au 3 avril 2018;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation aura lieu lors de la séance ordinaire du 3 avril 2018 à 19 h 30;

En conséquence, il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, comme présenté, le 1^{er} projet de règlement numéro 560-2018 modifiant le règlement de lotissement numéro 448-2006.

4.5 <u>AVIS DE MOTION: RÈGLEMENT NUMÉRO 561-2018</u> <u>MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION</u> <u>NUMÉRO 449-2006</u>

Le conseiller, Marc Grenier, donne un avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 561-2018 modifiant le règlement de construction numéro 449-2006 de façon à augmenter les montants des amendes.

4.6 <u>ADOPTION : PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 561-2018</u> <u>MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION</u> <u>NUMÉRO 449-2006</u>

123257-03-2018

Considérant que le conseil juge opportun d'apporter certaines modifications au règlement numéro 449-2006 de façon à augmenter les montants des amendes ;

Considérant qu'un avis de motion a été donné par Marc Grenier;

Considérant qu'une période de consultation publique aura lieu du 7 mars 2018 au 3 avril 2018;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation aura lieu lors de la séance ordinaire du 3 avril 2018 à 19 h 30;

En conséquence, il est proposé par monsieur Michel Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, comme présenté, le projet de règlement numéro 561-2018 modifiant le règlement de construction numéro 449-2006.

4.7 <u>AVIS DE MOTION: REGLEMENT NUMÉRO 562-2018</u> <u>MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET</u> <u>CERTIFICATS NUMÉRO 450-2006</u>

La conseillère, Myrianne Poulin, donne un avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 562-2018 modifiant le règlement sur le permis et certificats numéro 450-2006 de façon à augmenter les montants des amendes et à



N° de résolution ou annotation intégrer des dispositions pour la contribution à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels ainsi que pour les projets intégrés.

4.8 <u>ADOPTION : PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 562-2018</u> <u>MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET</u> <u>CERTIFICATS NUMÉRO 450-2006</u>

123258-03-2018

Considérant que le conseil juge opportun d'apporter certaines modifications au règlement sur les permis et certificats numéro 450-2006 de façon à augmenter les montants des amendes et à intégrer des dispositions pour la contribution à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels ainsi que pour les projets intégrés et à modifier le nom de la rue Rancourt pour rue de la Cabane;

Considérant qu'un avis de motion a été donné par Myrianne Poulin;

Considérant qu'une période de consultation publique aura lieu du 7 mars 2018 au 3 avril 2018;

Considérant qu'une assemblée publique de consultation aura lieu lors de la séance ordinaire du 3 avril 2018 à 19 h 30;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter, comme présenté, le projet de règlement numéro 562-2018 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 450-2006.

5. <u>DÉPÔT : FORMULAIRES DGE-1038 – ÉLECTION GÉNÉRALE</u>

Comme exigée par la loi, une copie du rapport du DGE-1038 pour chacun candidat aux élections municipales 2017 a été déposée.

6. <u>AGRANDISSEMENT DU PARC INDUSTRIEL: CPTAQ</u> <u>ORIENTATIONS PRÉLIMINAIRES</u>

Ce point est remis à la séance d'ajournement.

7. TOUR DE BEAUCE 2018: DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE

123259-03-2018

Considérant que le Tour de Beauce travaille à l'organisation de l'ensemble de ses parcours pour son édition 2018 et demande au conseil municipal l'autorisation de circuler sur des rues de notre territoire le vendredi 15 juin prochain;

En conséquence, il est proposé par madame France Bégin et résolu à la majorité des conseillers présents (4 pour / 1 contre) d'autoriser le Tour de Beauce à circuler sur les rues de notre municipalité le 15 juin prochain et de fournir les coordonnées de notre directeur incendie pour assurer la sécurité.

8. <u>CONTRE-PROPOSITION: ACHAT – TERRAIN CAISSE</u> <u>POPULAIRE</u>

Ce point est remis à une prochaine séance.



Nº de résolution ou annotation

9. 2^E RUE LECLERC: RENCONTRE AVEC LES PROPRIÉTAIRES

Le conseil municipal informe les personnes présentes qu'une première rencontre préparatoire a eu lieu avec la firme d'ingénieur mandaté pour le projet et que la rencontre avec les propriétaires du secteur de la 2^e rue Leclerc aura lieu au cours du mois d'avril 2018.

10. ACHAT: ENSEMBLE DE COUTEAUX POUR LES POMPES SP-2 (1) ET SP-3 (2)

123260-03-2018

Il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les achats suivants auprès de la compagnie Xylem :

- Station de pompage 2 (SP-2):

1 ensemble de couteaux

1 386 \$, taxes en sus

- Station de pompage 3 (SP-3):

2 ensembles de couteaux

1 794 \$ l'ensemble (3 588 \$), taxes en sus.

11. MTQ / PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL / ATTESTATION DE LA VÉRACITÉ DES FRAIS ENGAGÉS VISANT LA COMPENSATION DES SOMMES VERSÉES POUR L'ANNÉE CIVILE 2017

123261-03-2018

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 89 037 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE le conseil doit attester de la véracité des frais engagés et qu'ils l'ont été sur les routes locales dont la responsabilité incombe à la Municipalité de Saint-Benoît-Labre;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Benoît-Labre atteste de la véracité des frais engagés et du fait qu'ils l'ont été sur des routes locales et des éléments des ponts, dont la responsabilité incombe à la Municipalité à l'égard de la compensation versée de 89 037 \$ pour l'année civile 2017 pour des dépenses réelles de 285 542 \$. (incluant 118 633 \$ dépenses d'hiver).

12. COMPTES DU MOIS

123262-03-2018

Il est proposé par madame France Bégin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des comptes payés et à payer d'une somme de 114 446,87 \$ et d'autoriser leur paiement.

13. ACHAT: ÉQUIPEMENTS D'HIVER (LAMES/SABOTS)



123263-03-2018 N° de résolution Il est proposé par monsieur Michel Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat des équipements d'hiver détaillés cidessous auprès du Groupe Déziel :

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
ARTICLE	NB. D'UNITÉ	PRIX UNITAIRE	TOTAL
Lame mobile 7/8x6x12 -	12	165.50 \$	1 986 \$
GBN Recouvert caout -			
Nordik Blades			
Lame CARBURE	2	186.80 \$	373,60 \$
7/8x6x44 GROS BULL			
Lame 1X5X48 PCES	1	283,50 \$	283,50 \$
BOLTS 5/8			
Lame 1X5X36	1	230,00 \$	230,00 \$
Lame DENTELÉE	2	135,00 \$	270,00 \$
3/4X8X60 11PB :5/8			
Lame 1/8/44 CENTRE	1	120,00 \$	120,00 \$
PUNCH			
Lame de carbure	2	198,25 \$	396,50 \$
7/8x6x40			
Sabot d'aile et gratte	5	35,00 \$	175,00 \$
réversible TENCO			
TOTAL			3 834,60 \$

14. <u>RÉFECTION DE VOIRIE ET PAVAGE RANG 9 SUD: SURVEILLANCE DES TRAVAUX</u>

Ce point est remis à une prochaine séance.

15. <u>RÉFECTION DE VOIRIE RANG ST-JEAN: MANDAT – CONCEPTION DES PLANS ET DEVIS</u>

123264-03-2018

Considérant que le conseil municipal a prévu au programme triennal d'immobilisations 2018 la conception des plans et devis pour les travaux de réfection de voirie dans le Rang St-Jean;

Considérant que le service de génie de la MRC de Beauce-Sartigan estime faire les travaux de conception susmentionnés pour la somme de neuf mille cinq dollars et quarante et un sous (9 005,41 \$);

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confier le mandat de conception des plans et devis pour les travaux de réfection du rang St-Jean au service de génie de la MRC de Beauce-Sartigan; lesdits travaux de conception seront facturés selon le temps réellement travaillé.

16. <u>RÉFECTION DE VOIRIE ET PAVAGE ROUTE DES BOURQUE : MANDAT WSP</u>

123265-03-2018

Considérant que la firme WSP recommande au conseil municipal de procéder à une étude géotechnique sur la fondation de la Route des Bourque afin de finaliser la conception des plans et devis en vue de la réfection de voirie incluant des travaux de décohésionnement et de pavage de la Route des Bourque;

Considérant qu'en plus, des démarches doivent être entreprises auprès du Ministère des Transports du Québec (MTQ) dans le cadre du programme d'aide financière RIRL afin de cumuler les argents prévus sur un horizon de 5 ans dans ladite Route des Bourque en un projet global de réfection;



N° de résolution ou annotation En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater la firme WSP pour :

- la préparation des documents requis en vue de l'octroi du contrat pour l'étude géotechnique de la chaussée de la Route des Bourque ;
- entreprendre les démarches de négociations auprès du MTQ dans le cadre du programme d'aide financière RIRL comme mentionné en préambule.

17. <u>125^E ANNIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ :</u>

17.1 <u>LOCATION DE SALLE : PIÈCE DE THÉÂTRE</u>

123266-03-2018

Considérant que le comité organisateur des Fêtes du 125^e anniversaire de la municipalité désire utiliser la salle au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville pour la présentation de la pièce de théâtre ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer à la demande du comité organisateur et de louer, à titre gratuit, la salle au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville pour la présentation de la pièce de théâtre du 6 au 12 août 2018 inclusivement avec usage exclusif du 9 au 12 août 2018.

17.2 DÉCORATION: LOGO DU 125E

123267-03-2018

Il est proposé par madame Myrianne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'un panneau de choroplastre 4 pieds x 8 pieds avec le logo des Fêtes du 125^e anniversaire de la municipalité et de l'installer sur le mur du garage municipal donnant sur la Route 271.

18. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE :

18.1 <u>ÉVÈNEMENT</u> <u>RÉGIONAL</u> <u>- RECONNAISSANT</u> <u>L'IMPLICATION DES JEUNES BÉNÉVOLES</u>

123268-03-2018

Considérant que les ressources en loisirs et culture de la MRC de Beauce-Sartigan jugent opportun d'organiser un événement régional valorisant l'implication des jeunes bénévoles ;

Considérant que l'événement aurait lieu à St-Éphrem le 9 novembre prochain (la date est à confirmer);

Considérant que pour ce faire, une aide financière de cent dollars (100 \$) par municipalité serait nécessaire;

En conséquence, il est proposé par monsieur Michel Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer à la demande et de verser une aide financière de cent dollars (100 \$) pour l'organisation de l'événement régional valorisant l'implication des jeunes bénévoles.

18.2 <u>ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC-AUX-CYGNES</u>

123269-03-2018 Considérant que l'Association des Riverains du Lac-aux-Cygnes demande une aide financière de l'ordre du 2 000 \$ (Assurances et autres), en plus de



Nº de résolution ou annotation l'aide financière versée annuellement pour l'entretien des routes, dans le but d'équilibrer leur budget du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer en partie à la demande d'aide financière en autorisant le versement d'un montant de mille dollars (1 000 \$) couvrant les frais d'assurances.

Madame France Bégin, conseillère au siège numéro 6, a déclaré son intérêt et n'a pas participé aux délibérations, ni à la prise de décision.

19. ENFANTS AVEC BESOINS PARTICULIERS - CAMP DE JOUR

123270-03-2018

Considérant que des enfants de notre municipalité avec des besoins particuliers désirent participer au camp de jour;

Considérant que pour répondre adéquatement aux besoins de ces enfants, l'embauche d'accompagnateurs est nécessaire;

Considérant que des aides financières sont disponibles pour combler une partie des dépenses ;

En conséquence, il est proposé par madame Myrianne Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription de deux enfants avec des besoins particuliers, non-admissible en garderie; d'autoriser madame Catherine Turcotte, coordonnatrice en loisirs et culture par intérim à présenter les demandes d'aides financières; d'autoriser l'embauche de deux accompagnateurs et l'achat d'équipements nécessaires facilitant la gestion de crise.

20. FESTIVAL DU BÛCHERON AU PROFIT DE LEUCAN (RCM MODULAIRE): DEMANDE D'UTILISATION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES (DALLE DE BÉTON/ CHALET DE L'OTJ/TERRAIN)

123271-03-2018

Considérant que le comité organisateur du Festival du Bûcheron au profit de LEUCAN demande à la municipalité d'utiliser les infrastructures municipales de loisirs (dalle de béton/chalet de l'OTJ et les terrains adjacents) pour la tenue de leur événement les 1^{er} et 2 juin prochain;

En conséquence, il est proposé par monsieur Marc Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquiescer à la demande du comité organisateur du Festival du Bûcheron en autorisant l'utilisation, et ce, à titre gratuit, les infrastructures municipales de loisirs (dalle de béton/chalet de l'OTJ et les terrains adjacents) pour la tenue de leur événement les 1^{er} et 2 juin prochain conditionnellement à l'ajout de la municipalité comme assuré additionnel à leur police d'assurance; lesdites infrastructures seront à leur disposition à compter du 31 mai 2018.

21. CORRESPONDANCE

La directrice générale - secrétaire-trésorière, Madame Édith Quirion, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois de février 2018. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.





22. RAPPORT DES COMITÉS

N° de résolution ou annotation

Monsieur Jonathan Pépin, représentant municipal sur le comité des Fêtes du 125^e et de la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, fait un compterendu des dernières rencontres.

Monsieur Marc Grenier, représentant sur le comité d'administration du HLM, informe les membres du conseil que la réunion a été remise.

Monsieur Éric Rouillard, maire, fait un compte-rendu de la dernière rencontre du conseil des maires à la MRC de Beauce-Sartigan.

23. AUTRES ITEMS

Aucun point ne fut ajouté.

24. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes posent des questions aux membres du conseil.

25. CLÔTURE DE LA SÉANCE

123272-03-2018

Il est proposé par monsieur Michel Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajourner la présente séance au mercredi 7 mars 10 h 30. Il est 20 h 35.

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

Je, Éric Rouillard, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de Code municipal.

ÉRIC ROUILLARD, MAIRE

ÉDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.

CONTROL STORY OF THE

Abrilla de la completa de la confidente de la completa del completa de la completa de la completa del completa de la completa del la completa del la completa de la completa del la completa de la completa de la completa del la completa de la completa del la comp

Malliference activities to entropy set up a manage, a crimical constraint and a set activities of the constraint of the

Moneyers I've Regularit was compared and compared and to be be brought to be br

OMBT 7904 LTA . RE

starting off on leave month

PARTIES LOGICATION IN LA

Common describante some analysis and taking management become seen

SOME A LIMIT AND THE AREA CO.

The property of the second of

ADMINISTRAÇÃO DE PRODUCES VINCINA.

io. Di su Republica, meta adoesta que la seguiatura do précent processivante de contrata que sa simplement autorité par la contrata que su simplement de contrata de contrata que su simplement de contrata de con

THE PROPERTY OF

ALE THE STREET